

**Cabinet DEROWSKI & ASSOCIEES**

Société d'Avocats

REIMS CHALONS EN CHAMPAGNE

**Cabinet EPERNAY**

6, Rue du Paulmier

51200 EPERNAY

Tél. : 03.26.51.13.73

Fax : 03.26.51.13.74

**Cabinet REIMS**

9 rue des Marmouzets

51 100 REIMS

Tél. : 03 26 51 13 73

Fax. : 03 26 51.13.74.

**FRAIS ET EMOLUMENTS DANS LE CADRE D'UNE ADJUDICATION  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

✓ **Honoraires pour préparation des enchères et vacation d'audience pour le cas où le bien ne vous est pas adjugé**

200 € HT + TVA à 20 % soit ..... 240 € TTC

✓ **Si le bien vous est adjugé**

**Emoluments de vente dus à l'avocat, selon le barème suivant :**

De 0 à 6 500 € ..... 7,397 %

De 6 500 € à 17 000 € ..... 3,051 %

De 17 000 € à 60 000 € ..... 2,034 %

Au-delà de 60 000 € ..... 1,526 %

✓ **Les honoraires de vente**

**Les honoraires de vente comprennent :**

- les diligences relatives à la préparation et à l'audience d'adjudication
- l'obtention et la signification du jugement d'adjudication
- sa publication au bureau des hypothèques
- l'ensemble des formalités pour obtenir et publier le titre de vente au Service de la Publicité Foncière.

**Ils sont évalués comme suit :**

- Prix d'adjudication inférieur à 200 000 € : honoraires incluant frais de secrétariat : 1 950 € HT
- Prix d'adjudication supérieur à 200 000 € : les honoraires correspondant à 1 % du prix d'adjudication HT + TVA.

✓ **Si vous êtes déclaré adjudicataire, vous devrez en outre prévoir :**

- le règlement des droits d'enregistrement aux impôts, environ 6 % du prix d'adjudication,
- le règlement des frais taxés,
- les frais de publication à la conservation des hypothèques
- les frais de copie du Cabinet